

Réunion du Comité directeur national mixte sur la transition en matière d'emploi

Le 21 mars 2012

Salle du président – 1400, chemin Merivale

15 h à 17 h 15

Participants :

ACIA

M. George Da Pont
M^{me} Mary Komarynsky
M. Neil Bouwer
D^{re} Martine Dubuc
M. Gérard Étienne (**président**)
M^{me} Pamela Larocque
M^{me} Kathryn McElhone
M^{me} Nancy Darling

AFPC

M^{me} Meraiah Krebs
M. Bob Kingston
M. Fabian Murphy

IPFPC

D^{re} Ann Allain
M^{me} Mélanie Chenier
M. Alan Messner

M. Da Pont expose le déroulement possible des événements/des communications à la suite du dépôt du budget. On l'a informé que le Bureau du dirigeant principal des ressources humaines (**BDPRH**) devrait informer les syndicats nationaux le 30 mars 2012. Il aimerait tenir la prochaine réunion du Comité directeur national mixte sur la transition en matière d'emploi le 2 avril 2012. Cette réunion serait suivie d'un message détaillé aux employés plus tard durant la semaine. Les dates sont sujettes à changement.

1. Procès-verbal de la réunion du 27 février 2012

Résultat : Approuvé tel quel.

2. Ébauche du mandat

Suivi : L'AFPC et l'IPFPC communiqueront le nom du coprésident du syndicat.

Résultat : Approuvée et affichée ultérieurement dans Merlin.

3. Processus de sélection aux fins de maintien en poste

Suivi : Les syndicats sont invités à faire part de leurs suggestions en vue de la désignation d'observateurs externes, conformément à l'annexe 1. La direction communiquera les noms de ceux qui auront été choisis une fois que les décisions auront été prises.

Résultat : Le processus est approuvé et il sera affiché dans Merlin accompagné de la modification à la section 2.2, page 4 de 5 (avant-dernier point). « Dans le mesure du possible et lorsque cela est souhaitable, un examen sera imposé, particulièrement pour les postes génériques. Une fois approuvé, l'examen sera uniformisé et appliqué uniformément au groupe et au niveau du poste (par exemple AS-01) à l'ACIA. »

4. Politiques sur les nominations prioritaires

Clarification : Section 2.2. On discute de l'utilisation du mot « to » dans la première phrase. La phrase dit ceci "The consideration of individuals with priority status applies to all appointments and assignments to or within the Canadian Food Inspection Agency....." le mot « to » est approprié, car il permet de faire en sorte que les employés de l'ACIA bénéficiant d'un statut prioritaire soient considérés avant toute nomination et affectation d'une personne qui travaille à l'Agence ou à l'extérieur de l'Agence.

Mesure

à prendre : Les RH examineront la technologie offerte pour faire parvenir un avis par courriel aux employés mis en disponibilité (y compris les détails des affiches) afin qu'ils puissent participer au processus de sélection de l'ACIA s'ils sont toujours des employés de l'ACIA. Le Comité sera tenu au courant des dernières nouvelles.

Mesure

à prendre : Section 2.2 : Les exceptions énumérées comprennent les affectations et les nominations pour une période de quatre mois ou moins (par exemple les personnes bénéficiant d'un statut prioritaire ne seraient pas considérées pour ces postes). On s'entend sur le fait que ce changement sera apporté en dehors du cadre de la réunion. La politique sera modifiée pour tenir compte du fait que la direction aura besoin d'un numéro d'autorisation pour toute nomination de plus d'un mois.

Résultat : La politique est approuvée et elle sera affichée dans Merlin.

5. Transition en matière d'emploi – Grieffs

Résultat : Un processus de traitement accéléré des grieffs est approuvé. Un protocole d'entente sera préparé.

6. Aide aux employés

Suivi : On s'entend pour que les parties syndicales et patronales présentent conjointement les séances d'information sur la transition en matière d'emploi aux employés. On prévoit que la prochaine ronde de séances de formation commencera dans la semaine du 10 avril. Nous encourageons le syndicat à communiquer les noms des formateurs éventuels.

Suivi : Les RH remettront au syndicat une copie du matériel pédagogique

Résultat : On suggère de transmettre aux employés de l'information sur les conflits d'intérêts d'après-mandat. Le site du Conseil national mixte renferme de la documentation dans la section du cours Cheminements de carrière qui a été préparé et qui est donné conjointement par le syndicat et la direction.

La prochaine réunion se tiendra le 2 avril 2012 de 9 h à 12 h. Il serait souhaitable que les membres du Comité assistent en personne à la réunion.

Gérard Étienne
Vice-président, Ressources humaines

Date

Nancy Darling
Conseillère, liaison patronale syndicale
Relations de travail
613-221-7092

SGDDI n° : 3247038 v 5